DROIT DES PARTICULIERS

Droit du divorce : actualiser sa pratique, sécuriser ses actes et conseiller

La procédure de divorce a été remaniée en profondeur et les réflexes anciens subsistent. Une demande mal formulée fait perdre le bénéfice d'une mesure provisoire une convention reprend une clause désormais discutée un calcul de prestation compensatoire s'appuie sur une méthode que les juges n'appliquent plus de la même façon. Le décalage se paie au moment de l'exécution. Ces deux heures font le point sur les évolutions marquantes. Chaque apport est relié à un acte : assignation demande de mesures provisoires convention de divorce liquidation du régime matrimonial et fixation de la contribution à l'entretien des enfants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 390 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats en droit de la famille notaires et juristes intervenant sur les procédures de divorce.

PRÉREQUIS
Pratique du droit de la famille et des procédures de divorce.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les évolutions récentes dans le déroulement actuel de la procédure
- Ajuster la rédaction de l'assignation et des demandes de mesures provisoires
- Sécuriser les conventions au regard des solutions retenues par les juges
- Argumenter une demande de prestation compensatoire et sa forme de versement
- Anticiper les difficultés d'exécution des mesures relatives aux enfants

03 Programme détaillé

M1 Procédure et mesures provisoires

- Les points où le dossier se joue tôt
- Déroulement actuel de la procédure et moments de bascule
- Rédaction de l'assignation et formulation des demandes
- Mesures provisoires et éléments de preuve attendus
- Passerelles entre cas de divorce en cours d'instance
- Cas pratique : Les participants formulent des demandes de mesures provisoires à partir d'une situation familiale donnée.

M2 Conséquences patrimoniales

- Prestation compensatoire et liquidation
- Éléments retenus pour l'appréciation de la disparité
- Formes de versement et conséquences pour chaque partie
- Articulation entre divorce et liquidation du régime matrimonial
- Sort du logement familial et des biens indivis
- Atelier : Une demande de prestation compensatoire est argumentée puis contestée par un autre participant.

M3 Enfants et suites du divorce

- Des mesures qui doivent tenir dans le temps
- Fixation de la résidence et organisation du droit de visite
- Contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants
- Modification des mesures et changement de situation
- Difficultés d'exécution et recours ouverts
- À retenir : Une mesure rédigée sans modalités précises devient inexécutable dès le premier désaccord.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 390 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr